DANS CE CADRE	Académie :	Session:	
	Examen ou concours:	Série*:	
	Spécialité/option:	Repère de l'épreuve :	
	Épreuve/sous-épreuve	:	
	NOM		
	(en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épo Prénoms :	n° du candidat	
	Né(e) le :	(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste	d'appel)
NE RIEN ÉCRIRE	Examen:	Série*:	
	Spécialité/option:		
	Repère de l'épreuve :		
	Épreuve/sous-épreuve	:	
	Note / 20	Appréciation du correcteur (uniquement s'il s'agit d'un exam	en)
	Il act interdit auv candidats	de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provei	nance.

NOTE AUX CANDIDATS

MATÉRIEL AUTORISÉ

- ⇒ Plan comptable hôtelier.
- ⇒ Calculatrice autonome sans imprimante : toutes les calculatrices de poche, y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique, sont autorisées à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante.
- ⇒ Convertisseur non électronique ou convertisseur assorti de fonctions de calcul identiques à celles des calculatrices dont l'emploi est autorisé.

BEP MÉTIERS DE LA RESTAURATION ET DE L'HÔTELLERIE EP3: Environnement économique, juridique et social de l'entreprise hôtelière

	BEP	Points
1 ^{ère} partie : les opérations commerciales	14	
2 ^{ème} partie : droit social	12	
3 ^{ème} partie : consommation individuelle	14	
TOTAL	40	
NOTE	20	

Remarque: les documents sont à rendre.

	BEP MÉTIERS DE LA RESTAURATION ET DE L'HÔTELLERIE					
Ī	SUJET	SUJET EP 3 : Environnement économique, juridique				
Ī	SESSION	et social de l'entreprise hôtelière.	Coef: 2	Page 1/10		
	2006					

Fiche d'identité de l'entreprise





15 rue de la Dordonne 62630 MARESVILLE

Structure de l'entreprise

Gérante : Huguette DACQUIN Création le 09 juillet 1945 Forme juridique : EURL

Capital: 18 000 € Effectif: 6 salariés

RCS: Boulogne B 834 682 043

SIREN: 834 682 043

NAF: 551 A

Hôtel * de 12 chambres Restaurant de 35 couverts midi et soir

Vous devez traiter les parties suivantes :

> 1^{ère} partie : les opérations commerciales

≥ 2^{ème} partie : droit social

> 3^{ème} partie: consommation individuelle

<u>REMARQUE</u> : les trois parties sont indépendantes.

BEP	BEP MÉTIERS DE LA RESTAURATION ET DE L'HÔTELLERIE					
SUJET	EP 3: Environnement économique, juridique	Durée	: 1 heure			
SESSION	SESSION et social de l'entreprise hôtelière.		Page 2/10			
2006	_					

Vous effectuez votre période de stage à l'hôtel restaurant la Marmite. Vous êtes sous la responsabilité de la gérante Mme DACQUIN.

1ère partie : LES OPÉRATIONS COMMERCIALES

Madame Dacquin vous demande de passer commande.

Pour réaliser la tâche, elle vous fournit plusieurs supports :

- La fiche fournisseur (annexe 1);
- Le tarif hors taxe (annexe2);
- L'état des stocks et les quantités à commander(annexe 3).

TRAVAIL À FAIRE:

• À partir des 3 annexes et de vos connaissances, compléter le bon de commande n°145 au 15 juin 2006 (document 1)

2^{ème} partie : DROIT SOCIAL

Mme DACQUIN souhaite embaucher un nouveau salarié. Elle vous demande d'étudier les possibilités qu'offrent certaines réformes du code du travail. Pour vous y aider, elle vous propose à la lecture un article de la VOIX DU NORD (annexe 4).

TRAVAIL À FAIRE:

• À partir de l'annexe 4 et de vos connaissances, répondre par écrit aux questions de Mme DACQUIN (document 2)

3^{ème} partie: BUDGET FAMILIAL

Un des cuisiniers du restaurant, M. JULLIAN, est actuellement locataire d'un appartement. Il désire acheter une maison. Il a commencé à réaliser un budget prévisionnel à partir de ses dépenses et de ses revenus (document 3).

Il vous demande de le compléter en ajoutant les revenus et dépenses oubliés et en calculant les totaux.

Il a oublié : loyer annuel (7 200 euros) ; aide personnalisée au logement (2 400 euros par an) ; impôts annuels (2 900 euros), allocations familiales (1 368 euros par an).

TRAVAIL À FAIRE:

• À partir du document 3 et de la mise en situation, calculer et répondre aux questions (document 3).

BEP MÉTIERS DE LA RESTAURATION ET DE L'HÔTELLERIE					
SUJET EP 3 : Environnement économique, juridique Durée : 1 heur					
SESSION	et social de l'entreprise hôtelière.	Coef: 2	Page 3/10		
2006	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				

ANNEXE 1: Fiche fournisseur.

Fiche fournisseur 0123

Dénomination sociale : FRANCEBOISSONS

Adresse: 143 rue boucher de Perthes

80100 ABBEVILLE

2 0322254141

↔ 0322254142

■ www.franceboissons.com

Livraison: 2 jours par route

Paiement : par traite à 30 jours fin de mois

ANNEXE 2: Tarif HT.

FRANCE	BOISSONS	11 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1	
143 rue Boi	ucher de Perthes	TARIF H	HT
80100 ABB	BEVILLE		
Code	Libellé	Unité	Prix unitaire
2214	Perrier 20 cl	1 bouteille	0,40 €
2215	Perrier 33 cl	1 bouteille	0,66 €
2216	Perrier 1 L	Pack de 6	6,40 €
3001	Coca-cola 20 cl	1 bouteille	0,54 €
3002	Coca-cola 33 cl	1 bouteille	0,90 €
3003	Coca-cola 1,5 L	Pack de 6	7,00 €
3101	Coca-cola light 33 cl	1 bouteille	1,15 €
3102	Coca-cola light 1,5 L	Pack de 6	8,00 €
4001	Orangina 20 cl	1 bouteille	0,58 €
4002	Orangina 33 cl	1 bouteille	0,95 €
4003	Orangina 1,5 L	Pack de 6	9,00 €
4101	Orangina light 33 cl	1 bouteille	1,02 €
4102	Orangina light 1,5 L	Pack de 6	9,80 €
5001	Schweppes 20 cl	1 bouteille	0,60 €
5002	Schweppes 33 cl	1 bouteille	0,99 €
5003	Schweppes 1,5 L	Pack de 6	10,50 €

BEP	BEP MÉTIERS DE LA RESTAURATION ET DE L'HÔTELLERIE					
SUJET	SUJET EP 3 : Environnement économique, juridique Durée : 1 heure					
SESSION	et social de l'entreprise hôtelière.		Page 4/10			
2006	-					

ANNEXE 3 : État des stocks au 15 juin 2006 en nombre de bouteilles.

ÉTAT	DES STOCKS 15/06/2006			Boissons	non alcoolisées
Code	Désignation	Stock mini	Stock maxi	Stock réel	Quantité à commander
2214	Bouteille Perrier 20 cl	6	50	27	0
2215	Bouteille Perrier 33 cl	10	60	4	56
2216	Bouteille Perrier 1 L	6	30	17	0
3001	Bouteille Coca-cola 20 cl	15	100	76	0
3002	Bouteille Coca-cola 33 cl	20	150	12	138
3003	Bouteille Coca-cola 1,5 L	12	60	44	0
3101	Bouteille Coca-cola light 33 cl	10	80	78	0
3102	Bouteille Coca-cola light 1,5 L	6	30	25	0
4001	Bouteille Orangina 20 cl	15	100	33	0
4002	Bouteille Orangina 33 cl	20	150	55	0
4003	Bouteille Orangina 1,5 L	6	36	0	36
4101	Bouteille Orangina light 33 cl	10	60	29	0
4102	Bouteille Orangina light 1,5 L	6	30	11	0
5001	Bouteille Schweppes 20 cl	4	20	12	0
5002	Bouteille Schweppes 33 cl	4	25	22	0
5003	Bouteille Schweppes 1,5 L	6	18	2	16

BEP	BEP MÉTIERS DE LA RESTAURATION ET DE L'HÔTELLERIE					
SUJET	SUJET EP 3 : Environnement économique, juridique Du					
SESSION	et social de l'entreprise hôtelière.	Coef: 2	Page 5/10			
2006	-					

ANNEXE 4 : Article de la Voix du Nord

Contrat de travail « nouvelles embauches »

Par une loi du 26 juillet 2005, le Parlement a habilité le Gouvernement à prendre par ordonnance des mesures d'urgence pour l'emploi. C'est ainsi qu'une ordonnance du 2 août 2005 a été publiée au Journal Officiel pour définir les conditions de conclusion d'un nouveau type de contrat de travail dénommé contrat « nouvelles embauches ».

L'objectif du Gouvernement est d'inciter les entreprises employant vingt salariés au plus, seules bénéficiaires de cette nouvelle réglementation, à embaucher en ayant l'assurance de pouvoir rompre sans procédure, ni motif le contrat pendant une période de deux ans.

La période déterminée de deux ans peut s'analyser comme une période d'essai allongée durant laquelle le contrat de travail qui est un contrat à durée indéterminée peut être rompu sans que l'employeur soit tenu de mettre en place une procédure ni d'invoquer dans la lettre de rupture un motif. L'employeur est en contrepartie tenu de respecter, sauf faute grave ou lourde, un délai de préavis et de verser une indemnité de rupture de 8% des salaires bruts perçus.

Le salarié peut également rompre le contrat du jour au lendemain, sans préavis.[...]

Tous les emplois sont concernés à l'exception des emplois saisonniers.

Le contrat de travail est obligatoirement écrit sinon il serait nécessairement conclu pour une durée indéterminée dès le départ de l'emploi. [...]

LA VOIX DU NORD

- BEP MÉTIERS DE LA RESTAURATION ET DE L'HÔTELLERIE					
SUJET	EP 3 : Environnement économique, juridique	Durée	1 heure		
SESSION	et social de l'entreprise hôtelière.	Coef: 2	Page 6/10		
2006	-				

DOCUMENTS À RENDRE

DOCUMENT 1 : Bon de commande.

Hôtel restaurant La Marmite 15 Rue de la Dordonne 62630 MARESVILLE EURL AU CAPITAL DE 18000 € RCS Boulogne B 834682043		Maresville, le					
Bon de comm	ande n	·					
Transpor	rt	Délai de livraison	1	Iode de aiement		Délai	de paiement
Code		Désignation		Unité	Q	uantité	PU HT
				ì			
	-						

BEP	BEP MÉTIERS DE LA RESTAURATION ET DE L'HÔTELLERIE					
SUJET	SUJET EP 3 : Environnement économique, juridique					
SESSION	et social de l'entreprise hôtelière.	Coef: 2	Page 7/10			
2006						

DOCU	DOCUMENT 2 : Droit social			
	Mme DACQUIN souhaite embaucher un nouveau salarié à partir du 1 ^{er} septembre 2006. Peut-elle bénéficier du contrat « nouvelles embauches » ? Justifiez votre réponse.			
ĺ	Quelle est la caractéristique principale de ce contrat « nouvelles embauches »?			
	Quel est l'objectif recherché par le gouvernement avec ce nouveau contrat de travail ?			
4)	Le contrat de travail « nouvelles embauches » doit-il être écrit ? Pourquoi ?			
5)	Pendant l'intense période estivale Mme DACQUIN peut-elle avoir recours pendant deux mois au contrat « nouvelles embauches » ? Justifiez votre réponse.			
••••				
6)	À quelle autre forme de contrat de travail peut-elle avoir recours pour une période estivale ?			

BEP MÉTIERS DE LA RESTAURATION ET DE L'HÔTELLERIE

Durée: 1 heure

Coef: 2

Page 8/10

EP 3 : Environnement économique, juridique

et social de l'entreprise hôtelière.

SUJET

SESSION

2006

DOCUMENT 3 : Budget annuel de la famille JULLIAN

1) complétez les rubriques oubliées et calculez les totaux

Dépenses	Montant	Revenus	Montant
Alimentation	5 700	Salaire Mme JULLIAN	12 000
Habillement	1 800	Salaire M. Jullian	16 920
Transport	4 900	-	
• Santé	450		
• EDF	1 800		
• Téléphone	380		
Équipement logement	1 400		
• Loisirs	3 800		
TOTAL		TOTAL	

2)	Citez trois exemples de dépenses regroupés dans le poste « transport » du budget ?
	Calculez le solde annuel en présentant votre calcul :

BEP MÉTIERS DE LA RESTAURATION ET DE L'HÔTELLERIE			
SUJET	EP 3: Environnement économique, juridique	Durée: 1 heure	
SESSION	et social de l'entreprise hôtelière.	Coef: 2	Page 9/10
2006			

		En déduire le solde mensuel. Présentez votre calcul :
• (5)	Sachant que le remboursement de la maison augmenterait leurs dépenses de 250 € par mois, déterminez si cette famille peut acheter cette maison. Justifiez votre réponse.
	6)	Quelles sont les deux solutions pour que la famille JULLIAN augmente le solde de son budget '

-[BEP MÉTIERS DE LA RESTAURATION ET DE L'HÔTELLERIE				
	SUJET	Durée: 1 heure		re	
	SESSION	et social de l'entreprise hôtelière.	Coef: 2	Page	10/10
	2006	-			